

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

2^{ème} RÉUNION DE 2014

Séance du 27 janvier 2014

CG 14/2^{ème}/III-12

L'an deux mille quatorze, le 27 janvier, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES CONSERVATION DÉPARTEMENTALE DES ANTIQUITÉS ET OBJETS D'ART

Qu'il s'agisse de patrimoine écrit ou d'objets mobiliers, les Archives départementales ont en 2013 continué à agir avec la double préoccupation de préserver et de faire connaître. Le vaste projet de réhabilitation du bâtiment qui a été validé par l'Assemblée départementale à la DM2 permettra de mieux accueillir le public et de conserver les archives dans de meilleures conditions.

I- BILAN D'ACTIVITES 2013

A - Consultation et valorisation culturelle des archives

L'une des priorités des Archives départementales est d'ouvrir à tous les publics les sources historiques qu'elles conservent. Elles s'appuient pour ce faire sur les moyens traditionnels de valorisation (salle de lecture, expositions) et sur les nouvelles technologies (numérisation, mise en ligne).

Consultations des archives sur internet.

Depuis 2010, les actes de l'état civil sont consultables sur le site « Archives en ligne ». A la mi-décembre 2013, plus de 45 millions de pages ont été consultées et 145 834 visites du site ont eu lieu, contre 43,7 millions et 131 847 en 2012 : **soit + 3,2 % d'actes consultés et + 10,5% de visites**. Fort de ce succès, le site des Archives continue à s'enrichir : la mise en ligne des actes d'état civil de 1903 à 1913 et des listes nominatives de recensement de plus de 100 ans, est effective depuis ce mois-ci.

Par ailleurs, le site du cadastre napoléonien élaboré par les Archives départementales en collaboration avec le SIGD et consultable en ligne depuis 2012 connaît une belle fréquentation, puisqu'il a reçu 4 383 visiteurs d'octobre 2012 à décembre 2013 et que 40 231 pages ont été consultées.

En salle de lecture

414 lecteurs ont en 2013 fréquenté la salle de lecture, où ils peuvent consulter une dizaine de documents originaux par demi-journée et accéder, de manière illimitée, à un certain nombre d'archives sérielles numérisées non encore disponibles sur internet.

- Les originaux :

L'engouement pour la généalogie demeure (75% des recherches). Parmi les 8 000 documents communiqués au public, plus des deux tiers concernent les fonds notariés, l'enregistrement et les hypothèques, sources primordiales pour qui veut écrire l'histoire de sa famille.

- L'espace numérique

Sur les huit ordinateurs dédiés principalement aux fonds numérisés consultables « en accès illimité » (état civil, recensement de la population, registres d'incorporation militaire, cadastre), les lecteurs ont visionné 103 000 pages.

Campagne de numérisation et mise en ligne

En partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, les procès-verbaux de séances du Conseil général de Tarn-et-Garonne de 1838 à 1940 et les bulletins de plusieurs sociétés savantes ont été numérisés en 2013. Ces sources imprimées seront mises en ligne en 2014 sur le site *Gallica* de la BNF et intégrées au futur site des Archives départementales.

Par ailleurs, 36 registres manuscrits des XIIIe-XVIIe siècles qui avaient été numérisés en 2011-2012 sous l'égide de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT), sont depuis 2013 accessibles à tous sur l'un des sites de cette institution, la Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux (BVMM).

Animations culturelles et service éducatif

Le service éducatif

Le service éducatif a **accueilli 1504 élèves** (en 2012 : 1000 élèves) dont 1215 enfants du primaire, 188 collégiens et 101 lycéens. Il convient de souligner cette **augmentation de 33,5%** par rapport à l'année précédente. Cette activité a, entre autres choses, donné lieu à 9 séances de calligraphie à l'extérieur et 13 séances d'initiation aux sceaux aux Archives-mêmes.

Annoncée en 2012, la brochure pédagogique destinée aux enseignants et à leurs élèves (classe de 5^{ème}) est en voie de finalisation et devrait être publiée en 2014.

Les Journées du Patrimoine

Sur le thème « 1913-2013 : 100 ans de protection », les Archives qui conservent plusieurs fonds d'architectes du Département (Olivier, Gardelle, Mercier), ont présenté en septembre 2013 au public des dessins, plans, maquette de divers projets réalisés en Tarn-et-Garonne et dans différents pays au cours du XIXe et XXe siècles par Théodore Olivier et son fils, Germain. Les visiteurs ont également pu découvrir les magasins et assister à des lectures de documents.

Expositions

Outre la participation à l'exposition du Centre Universitaire sur la vie étudiante en Tarn-et-Garonne (conception de certains panneaux et recherche documentaire), les Archives ont prêté 35 documents relatifs à Jeanbon Saint-André pour l'exposition organisée en décembre 2013 par la Ville de Montauban.

Participation à la Grande collecte d'archives familiales de la Grande Guerre

Les Archives départementales ont participé à la Grande collecte 14-18. Le résultat en est donné dans le rapport spécifique sur le Centenaire présenté à cette Assemblée.

Chronique semestrielle de la Grande Guerre

Le service a préparé un dossier sur « la marche à la guerre et les grandes manœuvres du sud-ouest en 2013 » publié dans *La Dépêche du Midi* du 18 décembre 2013.

B- Conservation et traitement des fonds

Un autre axe essentiel de l'action du service vise à l'amélioration des conditions de conservation des archives ainsi qu'à leur classement.

Restauration de documents d'archives

Cette tâche a été confiée à deux sociétés spécialisées, dans le cadre d'un marché d'une durée de deux ans. Deux ensembles documentaires particulièrement consultés par le public font l'objet d'un programme de restauration :

- les répertoires de formalités hypothécaires XIXe-XXe siècles : 30 registres ont été traités en 2013, sur une centaine de registres très altérés par l'humidité ;

- les registres de notaires (XVIe-XIXe), dont un grand nombre est fragile : 6 registres (2600 feuillets) ont été traités en 2013.

Classement, inventaire et conditionnement des fonds

Le service assure un long travail de mise en ordre, de description et de conditionnement des fonds. Ainsi, les archives du consistoire de Montauban (1595-2007) déposées aux Archives départementales et les archives du cabinet du préfet pendant la Seconde Guerre mondiale ont été classées en 2013, grâce à deux stagiaires archivistes du Département Archives et Médiathèques de l'Université du Mirail.

Parallèlement à ces classements fins, de simples tâches de conditionnement sont poursuivies dans le but d'assurer une bonne conservation des documents dans le temps, en les mettant à l'abri de la poussière et de la lumière. Ont été traités 62 mètres linéaires d'archives notariales (25 mètres linéaires) et de volumes reliés de différentes provenances (37 mètres linéaires).

Les archives communales

Plusieurs communes du département ont en 2013 été en relation avec le service, soit à l'occasion d'inspections programmées par canton et destinées à faire un point de situation sur les archives (3 communes), soit à la suite de demandes d'avis ou d'intervention (7 communes).

II- PERSPECTIVES 2014

Mise en ligne et site internet

Poursuivant la mise en valeur du patrimoine historique du Département, les Archives mettront à la disposition du public sur le site « Archives en ligne » au cours de l'année 2014 de nouvelles séries documentaires (registres matricules d'incorporation militaire 1865-1913, base de données nominatives des soldats incorporés de 1912 à 1920 et décédés).

Parallèlement, le travail de réflexion et de rédaction sur les contenus du futur site des Archives départementales, commencé en 2013, s'intensifiera en 2014. Tout en donnant une plus grande visibilité aux Archives départementales, cet outil proposera des clés d'accès aux richesses qu'elles conservent (présentation des fonds, cartes historiques du Département etc.).

Commémoration du centenaire de la Guerre 1914-1918

Les Archives départementales organiseront une exposition dans le cadre du programme départemental des manifestations 2014 sur la Grande Guerre (voir le rapport spécifique sur le Centenaire présenté à cette Assemblée).

Restauration, conditionnement et récolement

Dans la perspective de la réhabilitation du bâtiment, le conditionnement des fonds et leur localisation topographique dans le dépôt feront l'objet d'un effort particulier en 2014, afin d'en faciliter l'externalisation lorsque les travaux l'exigeront.

III- EXTENSION ET RESTRUCTURATION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

État du projet en 2013 et perspective 2014.

La saturation des Archives départementales ne lui permet plus de répondre, dans de bonnes conditions, à ses obligations légales de conservation. Si le principe de l'extension et de la réhabilitation du dépôt avait été approuvé par l'Assemblée départementale dès 2007, il était devenu urgent de le concrétiser. Le programme technique de construction a été validé par l'Assemblée départementale le 15 novembre 2013 à la DM2.

Ce chantier de modernisation vise à doter les Archives départementales d'espaces d'accueils des publics mieux adaptés et plus visibles que les locaux actuels, à accroître les capacités de stockage, à améliorer les conditions de conservation, enfin à rationaliser espaces de travail.

L'opération, **estimée à 10 millions d'euros, s'étalera sur 6 années au moins** et démarrera en 2014 par la désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), une étude structurelle du bâtiment actuel, puis le lancement d'un jury de concours d'architectes. Les documents relatifs à l'appel d'offre pour la désignation de l'AMO seront publiés au tout début de l'année 2014.

L'Etat peut apporter, par le biais de la Direction régionale des Affaires culturelles, **une aide conséquente aux collectivités territoriales** en faveur de leurs bâtiments d'archives (entre 10 et 30 % hors taxes). A cette fin, le Ministère de la Culture et de la Communication (Service interministériel des Archives de France) sera tenu informé de l'avancement du projet.

Notamment, un dossier de demande de subvention sera constitué après l'établissement par l'architecte de l'avant-projet définitif (APD) et proposé au visa technique des Archives de France, indispensable à l'obtention de la subvention.

Le bâtiment de la rue du Docteur Labat

Le bâtiment du 13 rue du Docteur Labat doit en 2014 être mis en état d'accueillir 2 kilomètres linéaires d'archives (renforcement des structures et équipement en rayonnages mobiles). Cet espace sera indispensable aux Archives départementales pour le transfert dès 2015 d'une partie de ses fonds, en fonction de l'avancement des travaux dans les bâtiments principaux.

LA CONSERVATION DÉPARTEMENTALE DES OBJETS MOBILIERS

Le Conseil général de Tarn-et-Garonne s'est engagé depuis de nombreuses années dans une politique en faveur du patrimoine public ou privé protégé au titre des Monuments Historiques ou constituant une mémoire vernaculaire, tels les pigeonniers ou les lavoirs.

Depuis 2005, notre assemblée départementale a pris en charge la mission de conservation des antiquités et objets d'art du département, via une convention passée avec l'État. Le conservateur des antiquités et objets d'art, agent départemental, est hébergé au sein des archives départementales.

A – Bilan 2013

Le Conseil général de Tarn-et-Garonne participe au programme annuel de restauration du patrimoine mobilier public, par le biais de subventions accordées aux propriétaires.

Le montant de cette aide est de 25% du prix de revient total hors taxe des travaux. A cette somme viennent s'ajouter des participations de l'État, du Conseil régional de Midi-Pyrénées et dans certains cas de communautés de communes.

Depuis 2007, le Conseil général s'est doté d'une ligne budgétaire qui permet d'aider les communes pour des interventions rapides de mise en conservation d'urgence sur le patrimoine mobilier. Depuis cette date, **14 communes** ont bénéficié de cette contribution.

Une **exposition** ayant pour thème « *2001-2010 : 10 ans de restauration du patrimoine mobilier* » a été présentée au public au sein de l'Espace des Augustins du 1er février au 17 mars 2013, puis circulera dans les médiathèques du département.

Un catalogue accompagnant cette exposition reprend les **70 opérations de restauration, de mise en conservation, de mise en sécurité et de mise en valeur d'objets mobiliers** (tableaux, sculptures, textiles, terres cuites, orfèvrerie...) appartenant au patrimoine de **34 communes** du département réalisées depuis 2001. Il présente les œuvres restaurées, accompagnées d'illustrations et de commentaires, et permet au public d'aller voir sur place le résultat de cette politique départementale menée en faveur de la restauration du patrimoine mobilier. Cette **publication** a été distribuée gratuitement aux établissements scolaires et aux visiteurs de l'exposition.

Des **livrets de parcours pédagogiques** de cette exposition, à destination du public scolaire, ont été élaborés, en lien avec le service éducatif des Archives départementales et plus de 140 enfants ont visités cette exposition. Une conférence sur le thème de la restauration du patrimoine mobilier a été proposée au grand public le 13 mars 2013.

La réalisation d'une collection départementale de **fiches patrimoniales intitulée « en quête de patrimoine »** a été élaborée, en partenariat avec l'équipe de l'Inventaire du Pays Midi-Quercy. Au total, pour l'année 2013, dix fiches portant sur un monument ou un thème patrimonial et deux parcours de visites ont été réalisées. Ces documents ont été mis à la disposition du public scolaire, des Tarn-et-Garonnais et des visiteurs de passage dans les lieux et médiathèques concernés.

La conservation des antiquités et objets d'art a également participé à la mise en place de l'exposition sur les « cabinets de curiosités », présentée à partir du 16 décembre à l'Espace des Augustins.

B – Perspectives pour 2014

La Conservation des antiquités et objets d'art de Tarn-et-Garonne va continuer d'assister les propriétaires d'objets mobiliers dans leurs démarches de protection, de restauration et de mise en valeur de leur patrimoine. **Entre 2001 et 2013, 85 communes** du département ont eu un objet au moins protégé au titre des Monuments Historiques.

Pour 2014, **13 opérations** touchant la restauration du patrimoine mobilier de 10 communes vont être ainsi accompagnées et financées par le Département, la Région et l'État.

La collection départementale intitulée « **en quête de patrimoine** » va s'enrichir de nouvelles fiches patrimoniales tant individuelles sur des monuments que sur des thématiques et des parcours de visites, en partenariat avec l'équipe de l'Inventaire du Pays Midi-Quercy.

Je vous prie de bien vouloir prendre acte du bilan des actions menées par les Archives départementales et la Conservation des Antiquités et objets d'art durant l'année 2013, de valider les orientations proposées pour 2014 et de m'autoriser à demander toutes les subventions nécessaires à leur mise en œuvre.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan des actions menées par les Archives départementales et la conservation des antiquités et objets d'arts durant l'année 2013 ;
- Approuve les orientations suivantes pour 2014 :
 - . mise en ligne et site internet,
 - . commémoration du centenaire de la Guerre 1914-1918 (cf. délibération CG14/2ème/III-15),
 - . restauration, conditionnement et récolement ;

Restructuration et extension du bâtiment

- *État du projet et 2013 et perspective 2014*
 - Rappelle que le programme technique de construction, a été validé par l'Assemblée départementale le 15 novembre 2013 lors de la DM2 ;
 - Précise que cette opération estimée à 10 millions d'euros, s'étalera sur au moins 6 ans et démarrera en 2014 par la désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) ;
- *Bâtiment de la rue du Docteur Labat*
 - Accueil en 2014 de 2 kilomètres linéaires d'archives ;

Conservation départementale des objets mobiliers

- Décide d'accompagner 13 opérations touchant la restauration du patrimoine mobilier de 10 communes qui seront financées par le Département, la Région et l'État ;
- Précise que la collection départementale intitulée « en quête de patrimoine » va s'enrichir de nouvelles fiches patrimoniales tant individuelles sur des monuments que sur des thématiques et des parcours de visites, en partenariat avec l'équipe de l'Inventaire du Pays Midi-Quercy ;
- Autorise Monsieur le Président à demander toutes les subventions nécessaires à la mise en œuvre de ces orientations.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,